

Plan de cours

COURS : **Philosophie II – L'Être humain**

PROGRAMME : TOUS LES PROGRAMMES

DISCIPLINE : PHILOSOPHIE

Pondération : | Théorie : 3 heures | Pratique : 0 | Étude personnelle : 3 heures

PROFESSEUR DU COURS-GROUPES BUREAU  poste  courriel ou site web

PETER ODABACHIAN

E- 112

#3377

Le **courriel** ne sera en **aucun cas** utilisé pour la communication avec le professeur.

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

À remplir par les étudiants

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDINATION DÉPARTEMENTALE

BUREAU  poste

 courriel

THOMAS DOMMANGE

E-117

6135

THIERRY LAYANI

E-116

6013

1. Objectif du cours

Le parcours au Collégial comprend trois cours de formation générale en philosophie. Le nôtre est le deuxième de ces trois cours, et il a pour intitulé « L'être humain ». Il veut avant tout nous éveiller à la *question* que peut être pour elle-même l'existence humaine. Énoncé de manière générale, l'objectif de notre cours est d'aiguiser notre capacité de nous comprendre en tant qu'êtres *humains*.

Pour ce faire, nous tenterons de rendre nôtres des questions posées par des penseurs de notre tradition philosophique. Nous nous concentrerons dans ce cours sur des textes choisis d'auteurs modernes et contemporains, que nous lirons à la lumière de la question que nous nous proposons.

Notre manière de nous comprendre comme êtres pensants et parlants a des sources historiques plus déterminantes, que nous nous efforcerons ensemble de relever. Nous serons conduits à nous interroger sur des thèmes centraux de notre modernité philosophique, et toujours bien contemporains :

- 1) sur la raison, sa puissance et ses limites ;
- 2) sur nous-mêmes en tant que *sujets* prétendument *libres* et capables d'agir sur le monde ;
- 3) sur notre être social et politique (autrement dit : si le sujet humain est essentiellement social, sur quoi se *fondent* les rapports humains ?) ;
- 4) sur la continuité et la discontinuité de notre expérience du monde.

2. Question directrice du cours

Qui ne se plaindrait du bourdonnement des choses dites et écrites, et de la circulation massive de publications de tous ordres ? Des quadrillages de l'espace de notre parole ? Jamais n'a-t-on, sans doute, disposé d'autant de moyens de « communiquer » et de sciences du langage. L'on ne manque pas de vocabulaires spécialisés ou techniques. Les propositions de sens fusent de partout. Nous louons les prouesses de la transmission techno-scientifique des signes, dans le même temps que nous sentons la pression qu'exercent sur nous ses impératifs. Vivons-nous l'étourdissement et la détresse ? Comment le savoir ? Quelle en est la mesure ?

Ce cours se conçoit ainsi comme une méditation sur la question suivante, à laquelle nous tenterons ensemble de donner le plus de consistance : *Qu'est-ce que parler ?* Parler perd de son évidence dès lors qu'on se met à *y penser*. On peut dire que la question directrice de notre cours participe de la réflexion sur l'essence du langage, laquelle est aussi ancienne que la philosophie elle-même.

C'est *en parlant* que je me pense, que je suis pensé, que je suis reconnu, que je me reconnais. Cette réverbération comporte son lot d'énigmes. Quels sont les rapports entre la pensée et son énonciation (le « dit ») ? Pouvons-nous tout dire ? Le devons-nous ? Qui parle ? De quoi parlons-nous ? Pourquoi parlons-nous ? Comment parlons-nous ? Qu'est-ce qu'exprimer quelque chose ? Qu'est-ce que s'exprimer ? Quels rapports entre nos langues et le langage des animaux ? Qu'est-ce qu'écrire ? Quels rapports entre le langage et le temps ? Entre le langage et la politique ? Que *pourrait être* la parole ?

Ce flot de questions montre que la question directrice de ce cours, qui a pu d'abord être d'apparence anodine, a des implications très sérieuses. C'est une question à la fois théorique et pratique : la manière d'y répondre détermine notre manière d'agir et met en jeu la possibilité d'habiter un monde sensé. Une approche philosophique de la parole veut tenter sinon *d'en finir* avec une question aussi riche, au moins d'apprendre à l'endurer. Nous en parlerons.

3. Calendrier

I. Langage et compréhension (Semaines 1-5)*

Lectures : H. von KLEIST, « De l'élaboration progressive des idées par la parole » ; H.-G. GADAMER, « Langage et compréhension » ; H.-G. GADAMER, « Les limites du langage »

Le parcours de cette session s'ouvre sur la lecture d'un texte de H. von Kleist (1777-1811) et de deux textes de H.-G. Gadamer (1900-2002). Ce dernier, contemporain de nous, n'a eu de cesse de s'interroger sur les tensions entre le langage technique et la transmission plus « naturelle » des langues vivantes, ainsi que sur le rôle d'intermédiaire essentiel que joue la parole dans la compréhension de nous-mêmes et de l'autre de nous-mêmes.

Cette partie de notre cours veut tenter une première compréhension de la relation entre les idées et leur mise en forme. Lorsqu'on parle, on vise une certaine entente. Mais l'on *suppose* aussi une certaine entente. Se comprendre soi-même, c'est se comprendre au sein d'une *communauté* d'esprits. Mais cela ne va pas de soi. Il est tout aussi difficile d'identifier cette communauté que de s'identifier soi-même. Qu'est-ce que *parler* aurait à voir là-dedans ?

*La première séance donnera l'occasion d'éclaircir les exigences quant à la prise de notes, la présence au cours, la rédaction des travaux, ainsi que les dates de remise.

II. Rousseau. Essai sur l'origine des langues (Semaines 7-11)

Lectures : J.-J. ROUSSEAU, *Essai sur l'origine des langues* ; R. QUENEAU, *Exercices de style*

D'où nous viennent les langues ? Ont-elles une origine commune ? La réflexion de Rousseau (1712-1778) sur l'origine des langues est devenue classique. Se posant contre la tradition idéaliste et rationaliste, Rousseau reconnaît la naissance de la parole dans l'affect et l'émotion. Il accorde aussi une attention particulière et vive à la sonorité de la langue, à sa musicalité. Les langues véhiculent nos conventions, nous dit Rousseau, car la parole est la première institution sociale. Nous nous efforcerons dans la deuxième partie du cours de comprendre les liens qu'il peut y avoir entre le langage, les conventions et la liberté chez les hommes, et que Rousseau nous donne à penser.

III. Psychopathologie de la vie quotidienne (Semaines 12-14)

Lectures : M. BLANCHOT, « La parole quotidienne » ; S. FREUD, *Psychopathologie de la vie quotidienne*

Si nous nous consacrons dans la troisième partie de notre parcours à un livre important du père de la psychanalyse, S. Freud (1856-1939), ce n'est pas tant pour faire nous-mêmes de la psychologie des profondeurs, mais plutôt pour nous éveiller à certains phénomènes langagiers de notre vie quotidienne, les lapsus et l'oubli de noms propres, par exemple, auxquels on a souvent de la difficulté à trouver des « causes », mais qui n'en font pas moins partie de notre expérience du langage et sont révélatrices de ce que nous sommes.

4. Lectures obligatoires pour le cours

Les textes suivants sont ceux qu'il *faudra* lire pour le cours. Ils sont énumérés dans l'ordre de leur lecture cette session. Les textes marqués d'un astérisque se retrouveront dans le *recueil* # 28325. Vous devrez vous procurer **trois** livres et un recueil à la COOP.

- *KLEIST, H., *De l'élaboration progressive des idées par la parole*, trad. A. L. Marx, Paris, Mille et une nuits, 2003, 7-19.
- *GADAMER, H.-G., « Langage et compréhension » dans *Langage et vérité*, Paris, Gallimard, 1995, 146-164.
- *GADAMER, H.-G., « Les limites du langage » dans *La philosophie herméneutique*, Paris, PUF, 1996, 169-184.
- ROUSSEAU, J.-J., *Essai sur l'origine des langues*, Paris, Gallimard, coll. « Folio/Essais », 1990.
- QUENEAU, R., *Exercices de style*, Paris, Gallimard, coll. « Folio/Essais », 1982.
- *BLANCHOT, M., « La parole quotidienne », dans *l'Entretien infini*, Paris, Gallimard, 1969, 355-366.
- FREUD, S., *Psychopathologie de la vie quotidienne*, Paris, coll. « Petite bibliothèque Payot », 2001.

Petite bibliographie complémentaire

Les titres suivants vous sont fournis de manière indicative. Ils pourront vous aider si vous voulez approfondir la matière discutée en classe ou pour inspirer vos propres réflexions, présentes et futures. Ces articles et ouvrages ont un lien direct avec le propos de notre cours. Vous pourrez me consulter pour toute question relative à ceux-ci ou pour des repères supplémentaires.

- AUGÉ, M., *Les formes de l'oubli*, Paris, Payot, collection « rivages poche », 2003.
- CASSIRER, E., *La philosophie des formes symboliques I. Le langage*, Paris, Minuit, 1972.
- DERRIDA, J., *De la Grammatologie*, Paris, Minuit, 1967. [Particulièrement « Genèse et structure de l'Essai sur l'origine des langues de Rousseau », 235-278.]
- FOUCAULT, M., *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1967.
- , « Le langage à l'infini » (1963), dans *Dits et Écrits I*, Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 2001, 278-289.
- GADAMER, H.-G., *Langage et vérité*, Paris, Gallimard, 1995.
- , *La philosophie herméneutique*, Paris, PUF, 1996.
- HEIDEGGER, M., *La logique comme question en quête de la pleine essence du langage*, Paris, Gallimard, 2008.
- , *Acheminement vers la parole*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1976.
- LEGENDRE, P., *Paroles poétiques échappées du texte. Leçons sur la communication industrielle*, Paris, Seuil, 1982.
- MERLEAU-PONTY, M., *La prose du monde*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1969. [Particulièrement « Le fantôme d'un langage pur », 7-14.]
- STAROBINSKI, J., *Jean-Jacques Rousseau : La transparence et l'obstacle*, Paris, Gallimard, 1971. [Particulièrement « Rousseau et l'origine des langues », 356-379.]
- VAYSSE, J.-M., *Inconscient et philosophie. Avant Freud/Après Freud*, Paris, Bordas, 2004.

6. Évaluations

Votre travail sera évalué 5 fois dans ce cours :

1. À la 4^e semaine : un exercice de lecture en classe sur les deux textes de Gadamer (**10 points**) ;
2. À la 6^e semaine : un examen en classe sous la forme d'un commentaire critique (**25 points**);
3. À remettre à la 11^e semaine : une analyse philosophique à rédiger à la maison (**25 points**);
4. À la dernière semaine, la dissertation finale portera sur toute la matière vue au cours (**30 points**).
5. Enfin, un cahier de bord sera remis à la fin de la session, contenant une réponse d'environ une page aux questions que le professeur posera chaque semaine (**10 points**). Ce cahier donne lieu pour l'étudiant à un travail hebdomadaire, pour s'entraîner à écrire et à manier les notions vues au cours. [**Seul un cahier comportant une réponse à chacune des questions posées obtiendra les 10 points.**]

La longueur et les exigences ponctuelles de chacun des travaux seront précisées chaque fois en classe par le professeur.

La philosophie commande un soin de la langue parlée et écrite. Pour apprendre à mieux écrire, il n'est rien de mieux que de s'exercer à lire et à écrire.

Les critères d'évaluation des travaux seront toujours ceux de la clarté, de la concision, de la suffisance, de la cohérence, de la rigueur, de l'originalité de la réflexion, ainsi que de la qualité de la langue.

Quelques précisions :

Tout travail ou examen doit être rédigé proprement, sans taches ni ratures, à l'encre bleue ou noire. Le travail de session est fait de préférence à l'ordinateur (à double interligne). Les travaux sont remis sur des feuilles de grandeur standard (recto seulement), sans déchirure, agrafés s'ils ont plus d'une page. Un travail brouillon est à recommencer et se voit pénalisé pour le retard qui en découle. Dans le cas d'un examen, il n'y a pas de seconde chance.

Il est important que vous *conserviez les copies de tous vos travaux et examens*. Si vous deviez faire une demande de révision de notes, ces documents vous seraient indispensables. Le cas échéant, le plus simple est d'en parler d'abord au professeur. Pour une révision de note en cours de session, cette démarche est de toute façon obligatoire.

A) note de passage : la note de passage d'un cours est de 60 %.

B) présence aux évaluations : aucune reprise ne sera accordée si un étudiant est absent au moment d'un examen ou de toute autre évaluation en classe, à moins, bien sûr, de raisons graves ou d'entente préalable avec le professeur.

C) remise des travaux : le département de philosophie, en guise de politique relative aux retards dans la remise des travaux, a adopté les *principes* suivants :

Les travaux devront être remis à temps. *Aucun retard* n'est donc *permis*, à moins d'une entente avec le professeur. Une telle entente n'exclut pas qu'une *pénalité* soit imposée à l'étudiant retardataire. Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser un *maximum* raisonnable. Ce maximum est fixé comme suit : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail ; au total : 10 % de la note du travail. Les travaux sont remis en main propre au professeur (on ne les glisse jamais sous la porte de son bureau) par l'étudiant lui-même.

D) présentation matérielle des travaux : l'étudiant doit respecter les « *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* » adoptées par le Collège. Ces normes sont disponibles sous la rubrique « Aides à la recherche » des centres de documentation du Collège. Voici les adresses :

CRD du campus de Longueuil : www.collegeem.qc.ca/biblio

CRD de l'ÉNA : www.ena.collegeem.qc.ca/crdena

E) qualité de la langue française : la qualité du français est indissociable de l'exposition claire des idées et sera donc évaluée. Le Département de philosophie a fixé à 10% de la note de chaque travail la pondération accordée à la qualité du français. Un nombre de fautes excessif entraînera la note 0 à cette rubrique. Un travail dont la lisibilité est par trop affectée par la mauvaise qualité du français est à reprendre et se voit pénalisé pour le retard qui en découle.

F) plagiat : un travail est taxé de plagiat aussitôt que, en totalité ou en partie, il n'a pas été rédigé par l'étudiant lui-même. Aucun plagiat ne sera toléré. Le plagiat entraîne la note 0 à l'évaluation en question.

7. Politique relative aux absences

Il est important de comprendre qu'on ne pourra suivre ce cours si on s'absente souvent. Un cours a un rythme. Un étudiant qui aura été absent à plus de 10% de la période totale prévue pour un cours sera invité à rencontrer son professeur, qui l'aviserait des conséquences possibles de sa(ses) prochaine(s) absence(s).

Tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20% de la période totale prévue pour un cours, est susceptible de n'être plus admis en classe.

En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue (compilée ou non) au moment de l'expulsion.